

BARÈME DES HONORAIRES
Partagés entre le vendeur et l'acquéreur

Transactions sur immeubles, maisons, appartements, terrains

	Honoraires vendeur TTC	Honoraires acquéreur TTC
- de 15 000 €	1 500 €	1 500 €
15 000 € à 40 000 €	2 000 €	2 000 €
40 001 € à 120 000€	5 %	5 %
120 001 € à 170 000 €	4,5 %	4,5 %
170 001 € à 200 000 €	4 %	4 %
200 001 € à 500 000 €	3,5 %	3,5 %
500 001 € à 1 000 000 €	3 %	3 %
1 000 000 € et plus	2,5 %	2,5 %

Avis de valeur : 250 euros TTC

Sauf propriété d'exception, forêt, domaine agricole sur devis uniquement.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Commerces

	Honoraires vendeur TTC	Honoraires acquéreur TTC
Murs commerciaux	5 %	5 %

	Honoraires bailleur TTC	Honoraires locataire TTC
Location murs commerciaux	10 % du loyer triennal	10 % du loyer triennal

Fonds de commerce	Honoraires vendeur TTC	Honoraires acquéreur TTC
- de 30 000 € HT	2 500 €	2 500 €
30 001 € à 100 000 € HT	5 000 €	5 000 €
100 001 € 150 000 € HT	7 500 €	7 500 €
+ de 150 001 € HT	5 %	5 %

Estimation locaux professionnels : devis sur demande